






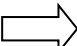




Conseil d'école 1 : 2017/2018

Ecole primaire de la gare

Mardi 7 novembre 2017

Voici la liste des personnes présentes ou absentes excusées à notre conseil d'école :

-  Monsieur DELCROIX Maire adjoint chargé du temps de l'enfant (Absent excusé)
-  Madame PERRAS-JUPIN, responsable de la vie scolaire
-  Madame BONICI Enseignante maternelle
-  Madame DUVAL Enseignante
-  Madame SIX Représentante des parents d'élèves
-  Madame HUYVAERT Représentante des parents d'élèves (Absente excusée)
-  Madame MONDESIR Représentante des parents d'élèves
-  Madame NAIT-SLIMANE Représentante des parents d'élèves suppléante
-  Madame LOMEGE Psychologue scolaire
-  Madame LOIN Directrice

1. Présentation de l'équipe pédagogique et des représentants des parents d'élèves au conseil d'école élus pour l'année scolaire :

Madame BONICI : PS MS GS

ATSEM : Véronique Cébédio

Madame LOIN : CP CE1

Madame DUVAL : CE2 CM1 CM2

Les parents d'élèves élus sont au nombre de 4 cette année :

3 titulaires :

- Madame SIX Stéphanie, Classe de Madame DUVAL
- Madame HUYVAERT, Classe de Madame BONICI
- Madame MONDESIR, Classe de Madame LOIN

1 suppléant:

- Madame NAIT-SLIMANE, Classe de Madame LOIN

Tous les parents élus titulaires comme suppléants sont invités au conseil d'école, mais si un vote doit avoir lieu, seul les titulaires pourront voter.

Madame HUYVAERT étant absente, Madame NAIT-SLIMANE la remplace.

2. EFFECTIFS :

54 élèves :

Classe de Madame BONICI

- 7 PS
- 7 MS
- 8 GS

Classe de Madame LOIN

- 7 CP
- 9 CE1

Classe de Madame DUVAL

- 6 CE2
- 5 CM1
- 5 CM2

3. Règlement intérieur de l'école :

Un nouveau règlement pour l'établissement a été rédigé et validé par Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale.

Madame LOIN procède à sa lecture.

Etes-vous d'accord pour voter le règlement pour l'année scolaire 2017/2018 ?

Le règlement est voté à l'unanimité.

4. Exercices incendie/PPMS

Exercice incendie :

Il doit y en avoir 3 minimum dans l'année scolaire, un à chaque trimestre.

Pour ce premier exercice, les enseignantes et les enfants étaient prévenus du jour et de l'heure de l'exercice.

Toutes les enseignantes et ATSEM de l'école ont eu les bons réflexes d'évacuation. L'évacuation s'est faite en bon ordre et rapidement.

L'exercice incendie a eu lieu le mardi 17/10 : temps d'évacuation : 38 secondes

Plan particulier de mise en sûreté :

Il s'agit d'un projet mis en place dans chaque école afin de répondre aux risques majeurs. En cas de risque majeur, nous devons nous confiner ou évacuer.

Il y a 2 lieux de confinements.

-La bibliothèque est le lieu de confinement pour les classes de Madame LOIN et de Madame BONICI.

-Madame DUVAL se confine avec ses élèves dans sa classe.

Le premier exercice a eu lieu le mardi 3 octobre 2017 à 10h50, il s'agissait d'un exercice concernant l'attentat-intrusion, nous avons donc procédé à un confinement.

La classe de cycle 3 n'était pas suffisamment silencieuse, ils ont été confinés en groupe. Lors du prochain exercice, les élèves se cacheront sous leur table de façon individuelle.

Une fiche d'information des familles en cas de risques majeurs va être distribuée.

Chaque année scolaire, nous devons faire ces exercices de confinement et d'évacuation dans le cadre du PPMS. Le prochain sera de nouveau un exercice de confinement, puis nous établirons deux autres exercices. Nous établirons les scénarios en conseil des maitres.

5. Les APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Il s'agit d'Activités Pédagogiques Complémentaires. Nous avons décidé de mettre en place un projet « chant-chorale ». De même, nous envisageons de prendre des groupes toujours restreints en faveur de la relation élève-enseignant.

- élèves désignés par l'enseignant
- accord des parents est nécessaire
- certains élèves auront besoin d'une prise en charge + ou – longue
- APC n'est pas nécessairement dispensée par l'enseignant de l'élève
- lieu : école, dans les classes

Les élèves concernés auront un mot dans le cahier de liaison avec l'autorisation des parents à remplir.

Les APC ont débuté le mardi 12 septembre 2017.

Les enseignantes proposent ces APC sur le temps du soir de 16h30 à 17h30, une navette supplémentaire est prévue pour les enfants allant au périscolaire.

6. La coopérative scolaire :

Madame LOIN est mandataire de la coopérative scolaire. Présentation du bilan de la coopérative en cette première période : le solde à ce jour est de : **2683.34€**

➡ Madame PERRAS-JUPIN précise qu'un versement de la mairie a du être effectué. Le montant est de 1206€, il concerne la maternelle et l'élémentaire.



TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES

Programmation année 2017 :

- Rénovation des menuiseries : remplacement des menuiseries extérieures fenêtres et portes
- Isolation des plenums (au-dessus des faux plafonds)
- Remplacement du faux plafond et éclairage intégré dans toutes les classes
- Nouveaux rideaux occultants
- Achat de rampes valises pour l'accès aux salles de classes existantes
- Création d'une nouvelle entrée piétonne de l'école arrivant sous le préau avec contrôle d'accès
- Travaux de conformité de la chaufferie de l'établissement

Coût : 220 000€ TTC

Des barrières de police ont été installées en attendant la mise en place des barrières définitive.

Programmation année 2018 :

Création d'un nouveau bloc sanitaire au rez de chaussée du logement, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Coût : 230 000€ TTC

7. Le plan numérique

➡ Notre école est concernée par le grand plan numérique. Nous avons reçu une mallette avec des tablettes numériques. Les enseignants ont reçu une formation le lundi 6 novembre. D'autres formations vont avoir lieu. Nous devons choisir les applications que nous souhaitons installer. Nous réfléchirons en conseil des maitres, sur comment utiliser au mieux ces tablettes en classe, sur le choix des applications à installer afin d'optimiser les apprentissages des élèves.

➡ Madame PERRAS-JUPIN précise que le budget de fonctionnement permet d'investir dans des cartes prépaiements pour l'achat d'applications (TBI et tablettes) ainsi que des logiciels.

➡ Monsieur LOUVET va prochainement installer des logiciels pour les TBI car pour l'instant, ils n'ont qu'une fonction de rétroprojection.

➡ Le coût de ces tablettes s'élève à 9600€ (4000€ financés par l'éducation nationale, le solde financé par la mairie). Il y a également 500 € qui sont réservés à l'achat d'applications ou de logiciels. Cette somme est gérée par le collège Fernel, il faudrait se rapprocher du conseiller TICE, Laurent Noel.

8. Fêtes prévues dans l'année scolaire :

- Marché de Noel

Les élèves vont présenter un spectacle, chaque classe présentera au moins un chant. Les élèves vont confectionner des objets qui seront vendus lors de ce marché. L'argent récolté sera en faveur de l'association « Les petits écoliers » qui finance beaucoup de choses pour l'école notamment une sortie scolaire pour cette année. Le marché de Noel aura lieu le vendredi 15 décembre 2017 à partir de 17h. Nous remercions encore Madame NAIT-SLIMANE et l'association pour son implication dans l'école.

➡ Madame NAIT-SLIMANE précise que nous aurons besoin d'une personne pouvant faire le père Noel durant cette fête.

Madame PERRAS-JUPIN répond favorablement à cette demande.

Sortie scolaire : L'association finance une sortie cette année au parc Chedeville, présentation de la brochure. Chaque classe pourra choisir deux activités.

- Nous ferons une kermesse en fin d'année scolaire.

En réaction aux incidents survenus en cette première période, un projet va être mené dans l'école en partenariat avec le RASED.

➡ Madame LOMEGE précise que des ateliers hebdomadaires vont être mis en place et que l'accent sera mis sur l'empathie, la prise en compte de l'autre, l'appartenance au groupe, le respect et la gestion des émotions.

➡ Madame BONICI précise qu'elle travaille actuellement sur les couleurs des émotions avec ses élèves. Ils identifient les émotions telles que la colère, la peur, la joie, la tristesse et la sérénité. Elle a mis en place un coin dans la classe avec des outils pour retrouver la sérénité tels qu'un coussin pour taper dessus ou une corbeille pour jeter des boules de papier.

➡ Madame LOMEGE souligne l'importance de mettre en mots son état émotionnel et précise que ce n'est pas à la portée de tous les élèves. Elle ajoute que l'infirmière scolaire interviendra également dans le cadre de ce projet.

➡ Madame PERRAS-JUPIN ajoute que le bloc sanitaire va être construit l'année prochaine ce qui va également répondre aux difficultés rencontrées en ce début d'année. En effet, les toilettes des filles et des garçons seront au même endroit donc plus faciles à surveiller.

➡ Madame LOIN demande s'il y a des nouvelles concernant les logements qui doivent être construits près de l'école.



Madame PERRAS-JUPIN répond que la construction des logements n'est pas encore établie. Les soucis liés au terrain ne sont pas résolus et que la construction se fera certainement d'ici deux à trois ans.

Les prochains conseils d'école auront lieu **jeudi 22 février et mardi 12 juin.**

La séance est levée à 18h45.

Le 7 novembre 2017

Madame la directrice

Lucie LOIN

Rectification:

Pour information sur la partie construction logements il est indiqué qu'il n'y avait pas de nouveau délai connu depuis les fois précédentes et que le projet se ferait bien dans les délais communiqués.
Il n'y a pas de notion de soucis liés au terrain.

Mme LOIN Lucie, directrice de l'école primaire de la Gare (Clermont)